

Basilique Notre-Dame de Joie

Adresse : 56300 Pontivy

Époques : 16^e, 18^e, 19^e siècles

Catégorie architecturale : architecture religieuse

Inscription au titre des monuments historiques

Arrêté du 19 septembre 2018 : l'église en totalité (cad. BC 219).

Se substitue à l'arrêté d'inscription du 20 juin 1925 (le portail de la tour).

L'église est reconstruite au début du 16^e siècle sur l'emplacement d'un sanctuaire dédié à Ivy, saint patron de la ville. A la fin du 17^e siècle, les habitants prient la Vierge de les protéger d'une épidémie. Ayant été épargnés, ils consacrent alors l'église à Notre-Dame de Joie. Le pape Jean XXIII lui octroie en 1959 le titre de basilique mineure.

L'édifice gothique flamboyant du début du 16^e siècle est transformé à la fin du 18^e et du 19^e siècle. Il conserve néanmoins des parties originelles, notamment le grand clocher carré à galerie flanqué de clochetons et surmonté d'une tourelle polygonale en pierre, dont la façade occidentale porte la date de 1533. À l'intérieur, le retable majeur en marbre et tuffeau date de 1725. Jusqu'au 19^e siècle, l'édifice comprenait une nef de quatre travées avec bas-côtés, un transept et un chœur à chevet plat, seul le carré du transept était voûté d'ogives. Toute l'église est alors voûtée et le chœur flanqué de collatéraux prolongeant les bas-côtés. Les vitraux sont de l'atelier Laumonier de Vannes. L'église abrite des statues de saints dont une partie proviendrait de l'ancien couvent des Récollets de Pontivy, aujourd'hui disparu.

